



**Le
chant
des** Bulletin municipal
des Villageois
Baleines

Votre bulletin municipal :
**GRAND DOSSIER
PATRIMOINE,
L'ACTUALITE ET LES
INFOS PRATIQUES**

NUMERO

03

mars 2022

+ d'info sur www.saintclementdesbaleines.fr
et sur notre page facebook : [MairieSaintClementDesBaleines](https://www.facebook.com/MairieSaintClementDesBaleines)





150

C'est le nombre de bougies que va souffler la commune en 2024.

Vous avez des propositions pour célébrer l'évènement, vous voulez participer aux festivités ? Contactez-nous !

50

C'est le nombre de luminaires changés pour des modèles basse consommation.

Il s'agit de la première phase de modernisation de l'éclairage public qui se poursuivra sur 4 ans.

22

C'est le nombre d'associations à Saint-Clément-des-Baleines.

Vous voulez vous investir dans la vie associative ? De nombreuses associations recherchent des bénévoles.

→ Liste complète des assos sur : www.saintclementdesbaleines.fr

Le marché

C'est simple...
il y a 2 périodes



Pendant les vacances scolaires



Tous les jours
de 8h00 à 13h00

mardi – jeudi – samedi
de 8h00 à 13h00



Hors vacances scolaires

Gestion des Déchets



116

C'est le nombre de jours de collecte des déchets en 2022

Depuis le 15 février, les jours de collecte ont changé. Pour les OM (ordures ménagères, poubelles vertes), c'est le vendredi avec un jour supplémentaire, le mardi, en juillet et août.

Durant la période hivernale, la collecte s'effectue tous les 15 jours sauf pendant les vacances scolaires.

Pour les emballages (poubelles jaunes) : collecte tous les mercredis toute l'année et également le dimanche en juillet et en août.

Pensez à sortir vos bacs avant 19h !

→ Infos sur : www.saintclementdesbaleines.fr

On vous dit quand c'est ouvert !

Les horaires de vos services

Votre Mairie



Service Urbanisme



Police municipale



Agence Postale



La déchetterie





Des réalisations et toujours des projets...



Cet été, Saint-Clément-des-Baleines aura enfin sa maison des saisonniers. Avec cinq chambres dont trois chambres doubles, elle pourra accueillir huit pensionnaires.

Un nouveau commerce, une crêperie, s'installera à la place de l'ancien « bar à huîtres » au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

Le centre village s'anime avec le restaurant « La Villa » ouvert maintenant à l'année. Reste le local des Bretaudes toujours inoccupé malgré des propositions mais qui ne correspondent pas à notre objectif de service à la population. Un peu de patience, donc.

Les travaux de voirie rue du Centre continuent et nous espérons que la portion entre la rue du Clos et le bureau de tabac sera complètement réhabilitée avant l'été. Une aire de stationnement en « terre-pierre » d'une cinquantaine de places sera réalisée avant l'été afin d'organiser le stationnement anarchique à l'entrée du terrain du Moulin Rouge, côté rue nationale.

Pour le reste de la parcelle, un groupe de travail composé d'élus et de villageois travaille sur l'aménagement du terrain appuyé par un bureau d'études rétais pour un rendu en 2023.

Comme vous le savez, ce début d'année est marqué par la candidature de la Commune à la reprise de gestion du Phare des Baleines. Je tiens à remercier la Communauté de Communes qui nous épaula pour défendre ce projet de territoire. C'était une promesse de campagne à laquelle je tiens et que je défendrai jusqu'au bout car le Phare fait partie de l'ADN de Saint-Clément-des-Baleines par sa position, son histoire et l'attachement des Villageois et des Rétais à ce site emblématique. Réponse de l'Etat le 15 Mars.

Je vous souhaite à toutes et tous, Villageois d'ici et d'ailleurs, une excellente année 2022 et la réalisation de vos vœux les plus chers.

Lina Besnier

NUMERO

03

BULLETIN MUNICIPAL PRINTEMPS 2022

Directrice de la Publication : Lina Besnier. Rédacteur en chef : Christophe Penot. Comité de rédaction : J-C Brard, M. Martineau, M. Silhol, B. Vrignaud. Photos : Christophe Penot, collection privée André Diedrich, collection Musée Ernest Cognacq, ©Flaticon. Design : dezellecreation. Impression : Imprimerie Rochelaise. ISSN : 1282-7673. Votre Bulletin Municipal est imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Prochain numéro septembre 2022.



Actualités & brèves

TRAVAUX, TRANSPORTS, SPORT, ASSOCIATIONS... TOUTE L'ACTU POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ DE L'ESSENTIEL



Attention travaux: ça bouge à Saint-Clément!

Après une première phase de travaux sur les réseaux, la réfection complète (trottoirs et bande de circulation) de la rue du Centre entre la place de l'Église et la rue du Clos est lancée. Cette voie départementale, en mauvais état depuis longtemps sera intégralement refaite sur trois ans, de l'entrée du village à la place de l'Église. La rue du Clos et le chemin du Moulin Rouge seront également rebitumés avant l'été.

La livraison des logements saisonniers dans l'ancienne crèche près de l'école aura lieu au printemps. La commune pourra ainsi proposer un logement qualitatif à huit travailleurs saisonniers dès cet été.

Un nouveau commerce à Saint-Clément ! À l'angle de la rue de la Boulangerie et de la rue du Centre, les travaux battent leur plein dans ce bâtiment communal. Une crêperie y ouvrira ses portes bientôt et un appartement F3 à l'étage est en cours de finalisation.

Nouveau Villageois ?

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune. Pourquoi est-il nécessaire de se faire connaître en mairie ?

Pour un suivi de la population en cas d'évènements graves : submersion, incendie,... Pour connaître les personnes vulnérables, pour les inscriptions sur les listes électorales, etc.

Restez informés

La mairie propose un service gratuit d'information et d'alerte. Pour être prévenu par sms en cas de risque majeur (alerte météo, risque de submersion) ou être informé des travaux ou perturbations (transport scolaire, réseaux).

→ Vous pouvez vous inscrire sur : saintclementdesbaleines.alertecitoyens.com ou en mairie.

Bien trier ses déchets

Vous avez reçu ou aller recevoir une réglette aimantée dans votre boîte à lettre pour vous aider au tri. En cas de doute l'application smartphone « Montri » vous indiquera en scannant le code barre d'un objet (un million de produits référencés) si vous devez le déposer dans la poubelle verte, la jaune ou à la déchetterie. Les points d'apports volontaires, les déchetteries et les jours de collecte sont aussi indiqués. Malin !



VOUS
L'AVIEZ
DEMANDÉ

Petit mémo sur l'urbanisme : La DAACT

En application du Code de l'urbanisme, le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est OBLIGATOIRE pour les travaux issus d'un permis de construire, un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Procédure appliquée sur notre commune, couverte par un plan de prévention des risques naturels : un agent assermenté au Code de l'urbanisme prend contact avec le titulaire de l'autorisation afin de convenir d'un rendez-vous pour effectuer la visite de récolement, qui doit avoir lieu dans un délai de 5 mois à réception de la DAACT en mairie. La visite a pour but de contrôler la construction et de vérifier qu'elle soit conforme à l'autorisation délivrée (implantation, hauteurs, pentes de toit, dimension des ouvertures, finitions...).

À l'issue de cette visite, si tout est conforme, le pétitionnaire reçoit une attestation de non-contestation de la conformité ou sinon, un courrier lui notifie les points d'inconformité.

→ Pour vos projets, consulter gratuitement l'architecte-conseil du CAUE. Renseignements dans la rubrique urbanisme du site internet de la Mairie.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE « LA BALEINE »

Mise en place d'une grainothèque dès avril 2022. Don, partage, mise à disposition de graines pour retrouver le goût de la biodiversité dans nos assiettes !

Venez, prenez, donnez, échangez les graines de votre jardin !

→ Dans les locaux de la bibliothèque, pendant les permanences : le mercredi et le samedi de 10h30 à 12h00.

LES MARCABELLES

Vous êtes artiste amateur (peintre, sculpteur, etc.) et êtes intéressés pour exposer vos œuvres n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

→ Pour tout renseignement contacter Michel Vimont au 05 46 29 46 12 ou par mail daniel.gamaury@orange.fr



Se déplacer à Saint-Clément : bus & navettes

La navette de village revient pour les vacances de Pâques et jusqu'à la Toussaint. Elle desservira gratuitement le centre bourg, les campings et le Phare. Concernant la ligne 3 et les scolaires : deux arrêts, le pôle d'échange au Phare et le parking des Salorges.

Une nouvelle équipe de basket

La nouvelle équipe de basket loisir, en partie constituée par les services techniques de Saint-Clément-des-Baleines, recherche des amateurs, garçons ou filles pour agrandir l'équipe le jeudi de 18h30 à 20h à la salle du Godinand. Une équipe de choc pour le plaisir de jouer !



Votre commune s'engage pour le patrimoine

EN ÉVOQUANT LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES ON PENSE BIEN ENTENDU AUX LIEUX EMBLÉMATIQUES COMME LE PHARE DES BALEINES OU L'ÉGLISE MAIS L'HISTOIRE ET LA RICHESSE DE NOS VILLAGES SONT AUSSI FAITES DE TOUT CE PETIT PATRIMOINE BÂTI, DISCRET, PARFOIS CACHÉ, QUI FAIT L'ÂME DE LA COMMUNE ET LE BONHEUR DU PROMENEUR CURIEX.

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT UN VASTE PROGRAMME DE PRÉSERVATION, DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DE CET HÉRITAGE VERNACULAIRE.

SUR LES CHEMINS DU PATRIMOINE VILLAGEOIS

ON SE DONNE RENDEZ-VOUS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE (17 ET 18 SEPT 2022).

Comme chaque année depuis deux ans, ces journées seront l'occasion d'une exposition au Canot de Sauvetage, qui mettra en écho ce lieu si particulier avec les œuvres d'artistes locaux.

CLIN D'ŒIL. ↓

il y a 60 ans, en 1962 sortait en salle le film « Le jour le plus long » tourné en partie sur la plage de la Conche.

PREMIÈRES RESTAURATIONS TERMINÉES

LA POMPE À EAU ET LA CITERNE DU PHARE.

La première tranche de restauration du petit patrimoine bâti de Saint-Clément a concerné l'ancienne pompe à eau (rue du Phare au Gillieux) et la citerne du Phare (à l'angle du restaurant « Chez Marie »). Distants d'un peu plus d'un km, ces deux constructions sont intimement liées. En effet lors de l'électrification du Phare en 1882 via l'installation d'une centrale à vapeur, l'eau nécessaire et absente à la pointe des Baleines, était captée grâce à cette pompe à eau et distribuée jusqu'à la citerne via une canalisation de grès. Ce n'est qu'en

1949 que le phare est raccordé au réseau électrique, ces installations deviennent alors obsolètes. Elles sont les témoins de cette période d'ingénierie innovante de la fin du XIX^e siècle.

Budget : 19 500 €.

Subvention département de la Charente-Maritime : 5 643 €.

LES RESTAURATIONS EN COURS

LE MURET DE LA DIGUE DU PHARE.

Sur un linéaire de plus de 360 m, le muret de la digue du Phare (entre le Phare et la Pyramide du Chaume) avait presque complètement disparu sous le sable. Sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France, sa réfection est en cours. Des tronçons anciens en pierres de taille,

DE PUIITS EN PUIITS. →

Nombreux, (une vingtaine rien qu'au Gillieux) parfois dissimulés dans les murs des habitations ou au fond de petites venelles, ils ont été des siècles durant des lieux essentiels de la vie quotidienne.



LA PYRAMIDE DU CHAUME. →

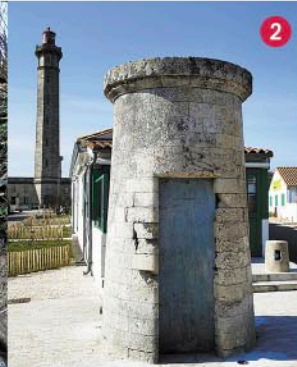
Probablement édifée en 1824 à la demande de l'ingénieur hydrographe Beautemps-Beaupré, elle servit d'amer, notamment lors de la construction du Phare des Baleineaux.



1



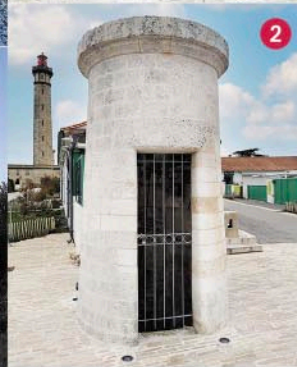
3



2



4



2



- 1 La pompe à eau
- 2 La citerne du Phare : avant/ après
- 3 Le muret de la digue du Phare
- 4 Le sol du Canot de Sauvetage

posées sur un bri compact ont été découverts lors des travaux. Les parties existantes sont conservées et les segments manquants reconstruits en béton avec un parement de pierres.

Budget : 79 600 € - demande de subvention ministère en cours.

LES RESTAURATIONS À VENIR

LE SOL DU CANOT DE SAUVETAGE.

Le prochain projet concerne un lieu emblématique de Saint-Clément : l'abri du Canot de Sauvetage. Les travaux de réfection du sol en pierres doivent commencer à l'automne.

Budget : 25 600 €.

Subvention département de la Charente-Maritime : 3 202 €.



DE MOULINS EN MOULINS. ↑

Ils étaient encore douze au XVIII^e siècle sur le territoire de la commune actuelle et plus de quatre-vingt sur toute l'île de Ré.

Il n'en reste parfois qu'un nom dans la toponymie locale, parfois l'ombre d'une tour ou d'un toit conique dans nos paysages sans relief.



L'ÉCLUSE DE MOUFETTE. →

Malmenée par les tempêtes, cette construction empreinte d'histoire et de traditions a besoin de bras volontaires pour être sauvée.

→ mail : ecluse.mouffette@gmail.com



On l'aurait presque oublié tant il fait partie du paysage, classé monument historique, il domine l'île de Ré du haut de ses 57 m depuis 1854 et veille sur ses petits frères : le Phare des Baleineux et la Vieille Tour Vauban : c'est le Phare des Baleines bien sûr !

Les actions de la C.D.C

DES PANNEAUX DE VALORISATION DU PATRIMOINE.

Proposés, financés et conçus par la Communauté de Communes de l'île de Ré, leurs textes ont été rédigés avec la municipalité et Hervé Roques (île de Ré découverte). Cinq panneaux seront installés à terme sur la commune.

DES VISITES GUIDÉES.

Dès ce printemps « Destination île de Ré » vous propose de partir à la découverte de Saint-Clément à travers deux visites guidées.

→ Programme disponible bientôt sur le site de la mairie.

→ Et sur www.iledere.com



UNE USINE D'ENGRAIS MARIN À LA POINTE DES BALEINES

Il semble que plusieurs usines de transformation d'algues se soient succédées à Saint-Clément à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle et aient fonctionné jusqu'à la première guerre mondiale.

On y transformait les algues, présentes en grande quantité sur cette portion de côte, en iode, en soude ou encore en engrais. Industrialisant un savoir-faire ancestral des insulaires qui utilisaient depuis longtemps déjà cette manne venue de la mer pour préparer leur lessive ou amender les cultures.

Il persiste aujourd'hui quelques rares vestiges de cette usine à côté du Canot de Sauvetage. Elle fût totalement démantelée en 1940 par les troupes allemandes.

L'enseigne de l'ancienne usine des Baleines

C'est en décembre 2019, au musée Ernest Cognacq, qu'une enseigne publicitaire en toile, vieille de plus de 100 ans, était présentée aux membres de l'association des Amis du Musée Ernest Cognacq qui venaient d'en financer la restauration. Une toile provenant de l'ancienne usine à engrais de Saint-Clément-des-Baleines sur laquelle on pouvait lire « Usine des Baleines - Engrais marin », aux côtés d'un bœuf, d'un cheval, d'un chien, d'un coq qui se cache, de cornes d'abondance, d'épis de blé et de phylactères.

Autant de détails qui furent de véritables défis pour notre équipe de restaurateurs. Arrivée au musée en très mauvais état, déchirée, en partie effacée et très fragilisée, la toile-enseigne a bien failli disparaître. C'est grâce à l'intervention de Line Maillhé, la donatrice, de Christian Morin, restaurateur de supports toile à Bergerac et de Pascale Brenelli-Poitevin, restauratrice à Loix, que cette enseigne a pu retrouver de sa superbe. Plusieurs étapes ont été nécessaires à sa restauration. Les déchirures ont été reprises, réparées, presque fils par fils, puis la toile a été nettoyée à l'eau déminéralisée,

révélant des couleurs assez vives. Une fois le travail de Christian Morin terminé, c'est Pascale Brenelli-Poitevin qui a poursuivi la mission : point de peinture après point de peinture, la restauratrice a opté pour le pointillisme afin d'obtenir un aspect proche du dessin original. La patience est mère de toutes les vertus. Une fois son travail achevé, la toile a été solidifiée sur un support plus rigide et elle trône maintenant fièrement au Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré. Une enseigne de plus d'un siècle qui a retrouvé aujourd'hui une nouvelle jeunesse !